



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

poids lourds

Question écrite n° 10203

Texte de la question

Afin de répondre aux interrogations de nos concitoyens en matière de sécurité routière, M. Michel Bouvard souhaite connaître de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer la proportion d'accidents de la route impliquant des poids lourds par rapport au nombre total d'accidents constatés et la proportion des poids lourds par rapport au nombre total de véhicules en circulation dans notre pays. Il souhaite connaître également le nombre d'accidents mettant en cause des poids lourds immatriculés hors de France, sur notre territoire.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2001, dernière année dont les résultats détaillés sont connus, sur 116 745 accidents corporels de la circulation, 6 039 ont impliqué au moins un poids lourd. Le bilan de ces 6 039 accidents est de 1 005 tués (dont 135 occupants de poids lourds), 1 668 blessés graves (dont 286 occupants de poids lourds) et 5 722 blessés légers (dont 1 241 occupants de poids lourds). Les poids lourds de plus de 3,5 tonnes qui représentent 2 % du parc de quatre roues et effectuent 6,3 % des kilomètres parcourus, sont impliqués dans 5,2 % des accidents corporels et 12,9 % des accidents mortels qui font 13 % de tués. Ils représentent 3,2 % des véhicules impliqués dans les accidents corporels et 8,4 % des véhicules impliqués dans les accidents mortels. Parmi eux, les poids lourds étrangers effectuent 1,2 % des kilomètres parcourus, sont impliqués dans 0,6 % des accidents corporels et 1,1 % des accidents mortels. Ils représentent 0,3 % des véhicules impliqués dans les accidents corporels et 0,7 % des véhicules impliqués dans les accidents mortels.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10203

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2003, page 168

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1848